

AVIS PUBLIC

Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord

ADOPTION DU BUDGET 2021-2022

AVIS PUBLIC est donné que, conformément à l'article 278 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil d'administration du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord adoptera le budget 2021-2022 lors d'une séance extraordinaire le mardi 22 juin 2021.

Les faits saillants du projet de budget 2021-2022 seront disponibles sur demande à compter du 15 juin 2021 à l'adresse courriel csrdn2@csrdn.qc.ca.

Toute personne qui souhaite formuler des commentaires à ce sujet peut le faire par courriel à csrdn2@csrdn.qc.ca avant le 21 juin 2021, 16 h.

Donné à Saint-Jérôme

RÉMI TREMBLAY

2 juin 2021

Secrétaire général

Québec 